



COMMUNIQUE DE PRESSE

3 septembre 2013

« Les urgences restent un service de première nécessité ! »

La fermeture renouvelée du service des urgences hébergé à l'hôpital de Chamonix-Mont-Blanc a provoqué **la réaction suivante d'Eric FOURNIER**, président de la communauté de communes :

« Je me permets d'attirer l'attention de l'autorité sanitaire sur **la nécessité de renforcer le service des urgences dans la vallée.**

La mobilisation des élus et des acteurs responsables aura certes permis dans la période récente d'obtenir quelques avancées significatives en matière sanitaire :

Parmi elles, **la mise en place d'une Maison de santé**, chaînon manquant dans l'offre de santé et, nous l'espérons, structure garante de la permanence de soins locale : ce sont une vingtaine de professionnels de santé, majoritairement des médecins libéraux, qui forment un pôle actif et très apprécié ;

je citerai aussi **la concrétisation actuelle du projet d'E.H.P.A.D.** avec une augmentation des capacités d'accueil qui permettra d'héberger dans des conditions de confort un plus grand nombre de nos seniors ;

Ces exemples montrent que la dégradation de l'offre de santé dans la vallée **n'est pas une fatalité pour peu qu'un partenariat fructueux soit engagé entre les acteurs.**

Concernant les urgences, la vallée ne peut ni ne veut laisser dépérir un service que la population considère comme un service de première nécessité !

C'est à ce titre que, conjointement aux initiatives menées pour préserver une offre de santé adaptée sur le territoire, la collectivité a voulu attirer l'attention de l'Agence régionale de santé à la rentrée de septembre 2012 en soulignant, dans son avis sur le Plan Régional de Santé voté à l'unanimité par les élus de la communauté de communes, « la nécessité de rétablir un service d'urgences permanent », compte tenu du fait que « la dégradation subie par le service depuis 2010 ne permettait plus de garantir ce service attendu alors que les besoins sont réels, continus et significatifs en termes de volume ».

Dans ces conditions, et **dans le contexte actuel de restructuration du bassin sanitaire allant du pays clusien à notre haute vallée**, je demande à M. le directeur général de l'A.R.S. de bien vouloir nous entendre et étudier avec l'ensemble des acteurs **les voies et moyens de restaurer un service des urgences adaptée à la réalité des besoins** ».